

Licence immobilier

Gestion et transaction

en apprentissage

diplôme délivré par le CNAM



En partenariat avec le CNAM Pays de la Loire

Licence immobilier

Gestion et transaction



La formation

Intitulé officiel : *Licence Droit, Économie, Gestion mention Gestion parcours immobilier.*
Elle permet d'obtenir la carte professionnelle en application de l'article 11 du décret du 20 juillet 1972. Ce diplôme est délivré par le CNAM.

Durée : La formation se déroule sur douze mois de septembre à août, à raison d'une semaine en cours pour 2 semaines en entreprise.

Objectifs

Acquérir les compétences juridiques, économiques et techniques nécessaires pour exercer l'activité de gestion et transaction de biens immobiliers – notamment en tant que mandataire – et pour conseiller et accompagner des tiers dans leurs décisions patrimoniales.

Profil de l'étudiant

- Jeunes de moins de 30 ans
- Être titulaire d'un des diplômes suivants :
 - BTS PI (professions immobilières) ;
 - BTS NDRC (négociation et digitalisation de la relation client) ;
 - BTS MUC/MCO (management des unités commerciales) ;
 - DUT/BUT techniques de commercialisation ;
 - 120 crédits des L1 et L2 d'une licence dans le domaine ;

Accessibilité :

Les formations du Lycée Sainte Marie du Port sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est dédié à votre accompagnement.

Compétences visées

- Adopter les comportements métiers dans le respect des règles déontologiques ;
- Approfondir ses connaissances juridiques, économiques et techniques de la gestion immobilière ;
- Maîtriser les conditions de gestion, d'administration et de comptabilité d'un immeuble collectif (copropriété) ;
- Maîtriser les conditions de vente d'immeubles et les techniques contractuelles selon le type de bien vendu, sa destination, et son environnement ;
- Maîtriser les conditions de location d'un immeuble d'habitation, commercial ou professionnel.



ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

- Initiation aux études juridiques immobilières
- Droit de la propriété immobilière
- Contrats de vente d'immeubles
- Statut et déontologie des professions immobilières
- Techniques de négociation immobilière
- Copropriété et ensembles immobiliers
- Baux d'habitation
- Baux commerciaux
- Comptabilité immobilière
- Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre
- Introduction à la technologie des bâtiments
- Introduction à la pathologie des bâtiments
- Accompagnement / retour d'expérience / expérience professionnelle



Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences.
Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (unité d'enseignement ou d'activité) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Poursuites d'études

- Master droit économie gestion parcours Promotion immobilière ;
- Master droit économie gestion parcours Expertise conseil en patrimoine immobilier.

Débouchés

Syndic de copropriété, gestionnaire locatif, administrateur de biens, négociateur, agent immobilier, ...

Délai d'accès

Sous condition d'acceptation du dossier.
Recrutement d'avril à août.

Coût de la formation :

Dans le cadre du contrat d'apprentissage la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opcv)

Pour candidater :

Pour obtenir un dossier de candidature, veuillez adresser une demande par mail à contact-ufa-cfc@stemarieduport.fr



Coordonnées



LYCÉE SAINTE MARIE DU PORT

Enseignement Supérieur

45, rue de l'ancienne sous-préfecture
85100 Les Sables d'Olonne

Courriel : contact-ufa-cfc@stemarieduport.fr

Tél. 02 51 04 76 01

    www.stemarieduport.fr